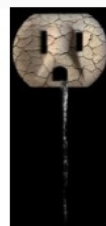


fondation rivières



comité
citoyens
sous
haute tension

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Nouvelle ligne de transmission de 1 milliard \$ entre le Lac Saint-Jean et Montréal :

Fondation Rivières et Nature Québec dénoncent un nouvel éléphant blanc d'Hydro-Québec

Montréal, le 30 octobre 2013 – La Fondation Rivières et Nature Québec, accompagnés du Comité de Citoyens Sous Haute Tension et du coréalisateur du documentaire *Chercher le courant*, s'associent pour dénoncer le développement par Hydro-Québec d'une ligne de transmission de 425 km au coût de 1 milliard \$ entre Chamouchouane au Lac Saint-Jean et Montréal. Pour Mikael Rioux, porte-parole de la Fondation Rivières, « *ce projet est injustifiable en raison des données connues et des affirmations d'Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie. Il ressemble à s'y méprendre à un éléphant blanc qui aura de lourds impacts sur les milieux naturels et qui sera à la charge des abonnés d'Hydro-Québec* ».

Le regroupement demande à Hydro-Québec de jouer carte sur table et de cesser toute négociation en région pour le développement de cette ligne tant qu'un examen en profondeur des justifications de TransÉnergie, division d'Hydro-Québec, n'aura pas été fait. Selon Christian Simard, directeur général de Nature Québec, « *Hydro-Québec développe un projet de ligne de 1 milliard \$ qui fragmentera et aura un impact sur les milieux naturels sans justification claire et en contradiction avec ses propres affirmations lors de l'examen du projet Romaine* ».

Double discours chez Hydro-Québec

Alors que la Régie de l'énergie a autorisé Hydro-Québec¹ afin que l'électricité qui proviendra du complexe La Romaine utilise les lignes de transport d'électricité existantes, avec toutes les garanties de fiabilité requises pour le réseau, voilà que le président de TransÉnergie Hydro-Québec, André Boulanger, a écrit le 13 décembre 2012² qu'il est « *nécessaire* »³ de construire une ligne de transport au coût de 986 M\$⁴ au lieu de la solution initiale de 372 M\$⁵.

¹ Régie de l'énergie, Décision D-2011-83 Motifs, Dossier R-3757-2011 du 30 juin 2011

² Lettre d'André Boulanger, président H-Q TransÉnergie, au maire de Saint-Liguori

³ H-Q TransÉnergie, Réponses aux 15 questions, 13 décembre 2012

⁴ H-Q TransÉnergie, Planification du réseau de transport, Demande R-3823-2012, 8 août 2013, pages 23,24

⁵ H-Q TransÉnergie, État d'avancement des projets majeurs au 31 décembre 2012, page 52

Cette ligne de 735 kV traverserait le Québec entre le lac Saint-Jean et Montréal⁶ sur une distance de 425 kilomètres, créant un autre sillon majeur dans les paysages et une série de conséquences environnementales et sociales dans la population, aux frais des consommateurs d'électricité.

Une série de travaux de modification de postes de transformation est déjà entreprise afin d'augmenter la capacité de la ligne de transport existante en fonction de la mise en eau du projet Romaine. Ces travaux, dûment autorisés par la Régie de l'énergie, avaient reçus une garantie explicite d'Hydro-Québec : « (...) *tel que l'a amplement démontré le Transporteur, le Projet repose sur des études complètes et exhaustives et les solutions de raccordement présentées par le Transporteur sont viables et optimales tant au niveau des coûts que des éléments techniques.* »

L'ingénieur expert Jean-Claude Deslauriers, qui a donné un avis au comité Citoyens Sous Haute Tension, indique dans son rapport du 3 septembre dernier⁷ que « *La ligne proposée peut avoir sa raison d'être à long terme mais ne saurait en aucune façon être justifiée actuellement tant sur le plan environnemental que sur le plan économique* ».

Mikael Rioux, de la Fondation Rivières, déclare : « *Dans la mesure où nous disposons déjà de surplus énormes et que la future politique énergétique devrait prioriser l'économie d'énergie, le développement d'éventuels nouveaux projets hydroélectriques dans le Nord pour approvisionner la région métropolitaine s'avère encore une fois une erreur magistrale d'Hydro-Québec dans ses prévisions à moyen terme* ». Il rappelle la série noire de mauvaises décisions d'Hydro au cours des années : mauvaises prévisions ayant conduit aux travaux sur La Romaine en situation de surplus⁸, centrale au gaz naturel de Bécancour ayant occasionné jusqu'à maintenant une perte de 1 milliard \$, achat inutile pour 1 milliard \$ d'équipements pour la centrale Gentilly, contrats de petites centrales déficitaires occasionnant 860 M\$ de pertes, etc.

Pour Nicolas Boisclair, coréalisateur du documentaire Chercher le courant, « *"Hydro Québec agit comme une poule sans tête ! Cela fait déjà deux fois qu'Hydro-Québec change sa version officielle par rapport aux coûts liés à la Romaine. Quelle version faut-il croire? L'étude d'impacts de 2007? La comptabilité créative de 2011 suivant la sortie de notre film ? Ils ont réduit par magie de 30 % le coût du projet sans changer les travaux prévus sur la rivière, ni l'ingénierie. Ou encore aujourd'hui alors qu'ils jurent dur comme fer que, sans une nouvelle ligne à haute tension, le réseau ne serait plus fiable?».*

⁶ Plan de localisation de la ligne.

⁷ Rapport sur la nécessité de la construction d'une ligne 735 kV Chamouchouane-Bout-de-l'île, Jean-Claude Deslauriers, ing., septembre 2013.

⁸ Le Devoir, Hydro-Québec – 1,5 milliard pour des surplus d'électricité imposés par les libéraux, 13 février 2013.

Pour sa part, le comité Citoyens Sous Haute Tension de Lanaudière qui a démasqué Hydro-Québec représenté par M. André Dallaire questionne : « *C'est à se demander qui a des problèmes de fiabilité, le réseau ou TransÉnergie* ». Ces citoyens mentionnent qu'Hydro-Québec a annoncé le projet dès 2010⁹ au Lac-Saint-Jean alors qu'elle se mettait à chercher le meilleur tracé. « *Nous sommes trois ans plus tard et Hydro-Québec n'a pas encore demandé d'autorisation à la Régie. Celle-ci sera encore mise devant un fait accompli, tout comme pour les dépenses déjà réalisées* » constate-il. Il souligne que des municipalités et MRC se sont prononcées contre le projet.

La Fondation Rivières demande au président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec et à la ministre Martine Ouellet qu'une enquête administrative indépendante et transparente soit menée sur la gestion de ce dossier, notamment à l'égard des dépenses déjà encourues et des activités déjà entreprises sans autorisation de la Régie de l'énergie.

Les documents de référence sont tous disponibles sur le site de la Fondation Rivières au www.fondationrivieres.org

- 30 -

Contacts: Mikael Rioux, responsable de campagnes, Fondation Rivières : 418 551-4346
André Dallaire, porte-parole, Citoyens sous haute tension : 450 758-1087
Christian Simard, directeur général, Nature Québec : 418 928-1150
Nicolas Boisclair, coréalisateur, Chercher le courant : 514 267-3140

⁹ Le Quotidien, Louis Potvin, le 22 octobre 2010.